

AUGMENTATION DU PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ: PAS LA MÊME POUR TOUS !

Categories: [À la une !](#), [Actualités ADC FRANCE](#), [Energie, eau, assainissement, déchets](#), [Fourniture d'électricité](#)

Tag: [Actualités](#)



Du fait de la fin progressive du bouclier tarifaire, les tarifs de l'électricité augmentent au 1er février 2024. Mais pas de la même façon pour tous les clients ... Explications



Dans le cadre du bouclier tarifaire, le Gouvernement avait décidé la baisse de la TICFE (taxe intérieure de consommation finale sur l'électricité). Cette taxe remonte progressivement, le 1^{er} février 2024, et devrait être totalement rétablie en février 2025.

Cela se traduit par une augmentation de 9,8 % sur les tarifs heures pleines et heures creuses, et 8,6 % sur les tarifs de base, pour les clients titulaires d'un contrat au tarif réglementé souscrit auprès d'EDF.

Pour les clients des autres fournisseurs (et les clients EDF avec une offre au prix de marché), la hausse dépend du choix réalisé par ce fournisseur de compenser en partie ou non l'augmentation de la taxe par des baisses de prix.

ADC France s'alarme de cette nouvelle hausse, dans un contexte économique de plus en plus tendu pour les consommateurs.

